

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Décision n°2025-75 : Crédit d'une voirire verte entre le centre Bourg et le parc d'activité du Savoie Hexapôle via la RD991 et le chemin du Moulin sur la commune du Vivier du Lac. Avenant n°1 relatif à des prix nouveaux.

1 DOCUMENT - Publié le 16 avril 2025





DEC_2025-75.PDF

 [TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 487,9 KO)



GRAND LAC COMMUNAUTÉ D'AGGL OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven
:
⌚ 8h30-12h00
et 13h30-17h00



04 79 35 00 51